

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle La Nature-en-Mouvement, le **lundi 16 décembre 2024 à 19 h.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-André Guertin, maire
Madame Mélodie Georget, conseillère
Monsieur Marcel Leboeuf, conseiller
Monsieur David Morin, conseiller
Monsieur Claude Rainville, conseiller
Madame Isabelle Thibeault, conseillère

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Guertin.

Sont également présents :

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Est absent :

Monsieur Gaston Meilleur, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
2. Changement d'affectation et retrait du domaine public du lot 6 637 093 au cadastre du Québec (emprise du boulevard Honorius-Charbonneau).
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

... **Monsieur le maire Marc-André Guertin ouvre la séance à 19 h 03.**

... **Dépôt du certificat de convocation.**

... **Mot du maire.**

2024-437

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc-André Guertin

APPUYÉ PAR : Monsieur David Morin

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est approuvé par ce conseil.

2024-438

**CHANGEMENT D'AFFECTATION ET RETRAIT DU DOMAINE PUBLIC DU LOT 6 637 093
AU CADASTRE DU QUÉBEC - PARTIE DE L'EMPRISE DU BOULEVARD HONORIUS-
CHARBONNEAU**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite procéder à la vente du lot 6 637 093 au cadastre du Québec, d'une superficie de 99,71 mètres carrés, et ce, afin de régulariser la largeur de l'emprise du boulevard Honorius-Charbonneau;

CONSIDÉRANT QUE par sa vente, ce lot sera affecté à des fins privées et ne fera plus partie de l'emprise du boulevard Honorius-Charbonneau;

CONSIDÉRANT QUE ce lot constitue une partie de l'emprise du boulevard Honorius-Charbonneau, lequel est ouvert à la circulation;

CONSIDÉRANT QUE ce lot fait partie du domaine public de la Ville, mais ne sert pas à la circulation des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus lieu d'affecter ce lot à l'utilité publique;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de décréter le transfert du lot 6 637 093 au cadastre du Québec vers le domaine privé de la Ville afin d'en permettre l'aliénation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mélodie Georget

APPUYÉ PAR : Monsieur Marcel Leboeuf

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

De décréter que le lot 6 637 093 au cadastre du Québec n'est plus partie de l'emprise du boulevard Honorius-Charbonneau.

De décréter que le lot 6 637 093 au cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique.

De retirer le lot 6 637 093 au cadastre du Québec du domaine public de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

De transférer le lot 6 637 093 au cadastre du Québec dans le domaine privé de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Que la présente résolution abroge la résolution 2024-407 adoptée lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 décembre 2024.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2024-439

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Rainville

APPUYÉ PAR : Madame Isabelle Thibeault

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance extraordinaire du 16 décembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est levée à 19 h 05.

(S) Marc-André Guertin

Marc-André Guertin, maire

(S) Anne-Marie Piérard

**Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière**